

Communiqué de presse

Fédération
des CPAS



uvcw.be

Rentrée politique de la Fédération des CPAS wallons : « l'effet retard », une perspective qui effraie

Pour la Fédération des CPAS wallons aussi, septembre est le mois de la rentrée. Une reprise 2020 très particulière, dans un contexte sanitaire et social dramatiquement connu, et dans l'attente persistante d'un Gouvernement fédéral de plein exercice. Dès lors, la thématique de cette rentrée était toute trouvée : comment les CPAS ont-ils géré les premières conséquences sociales de la crise sanitaire Covid ? Et, en présence d'un inévitable et fort redouté « effet retard », comment vont-ils pouvoir continuer à le faire ?

A l'heure où la société se fragmente et se précarise toujours davantage, il s'agissait, pour Philippe NOEL et Etienne VERDIN, Vice-Présidents, Alain VAESSEN, Directeur général et Luc VANDORMAEL, Président de la Fédération des CPAS de Wallonie, de jeter un coup d'œil dans le rétro sur 6 mois de mobilisation intense des 262 CPAS wallons dans l'aide aux plus fragiles et démunis, et d'évoquer les perspectives pour les mois à venir. Elles s'annoncent tout, sauf riantes.

Face à la crise sanitaire, les CPAS wallons ont fait front

Au pic de la crise, en mars dernier, en qualité de fournisseurs de services essentiels, les CPAS ont dû revoir leur organisation, pour appliquer les mesures imposées par le CNS et poursuivre leur action en faveur des personnes fragilisées. Des mesures d'urgence ont ainsi été prises pour que les décisions d'octroi des aides, les enquêtes sociales et l'examen des dossiers individuels ne soient pas interrompus, quitte à travailler à distance dans certains cas.

Les CPAS ont, au cœur de la tourmente, assuré en urgence et avec les moyens du bord, des services complémentaires, certains amplifiés par la crise. Sans être exhaustif : l'hébergement des sans-abri (avec les associations de terrain) ; la participation aux dispositifs de confinement des migrants ; le maintien des services d'aides familiales (pour les ménages confinés nécessitant un soutien impérieux) ; l'organisation des services en maisons de repos (dans une situation sanitaire évolutive d'heure en heure) la multiplication des dispositifs d'aide alimentaire, pour palier la défaillance forcée des services assurés par des bénévoles.

Luc VANDORMAEL a tenu à souligner le colossal travail accompli : *« au nom de la Fédération des CPAS de Wallonie, en complément au courrier qui leur a été adressé, je remercie publiquement et du fond du cœur, tous les CPAS pour leur implication de tous les instants. Ils font en effet partie de cette première ligne sociale, vitale dans la situation de crise que nous connaissons. Que soient ici justement mis en lumière ces travailleuses et travailleurs du social qui œuvrent chaque jour, sans ménager leurs efforts, dans l'ombre liée à la confidentialité que requiert leur métier ».*

De sombres perspectives pour les mois et même années à venir

Sur la base de la douloureuse expérience de la crise de 2008, qui laisse encore des traces aujourd'hui, et au départ d'un monitoring du terrain local mené depuis 6 mois, **la Fédération des CPAS a fait tourner le simulateur : « nous nous attendons à une augmentation de minimum 15% du nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration (RI) d'ici à 2022, sans compter celle des aides sociales complémentaires »** annonce Philippe NOEL, Vice-Président de la Fédération des CPAS wallons. « *Les dernières estimations du Bureau du Plan font état d'une augmentation prévisible de 10% du nombre de personnes bénéficiaires du RI entre 2019 et 2021. La crise de 2008 a montré que les conséquences d'un choc économique se marquent sur plusieurs années. Les effets se feront encore hélas plus que probablement sentir en 2022 sur les CPAS* » détaille le Président du CPAS de Namur.

Philippe NOEL a sorti la calculatrice : « *toujours selon nos estimations au niveau de la Fédération des CPAS, un renfort en personnel dans les 262 CPAS wallon serait indispensable, à hauteur de minimum 680 équivalents temps plein (ETP)* ».

Mais il y a pire encore : l'« **effet retard** » incarné par l'arrivée de nouveaux publics mis en difficulté par les conséquences socio-économiques du Covid. Cet « effet retard » prend vite des allures de catalogue des horreurs sociales. « *Malheureusement, on peut s'attendre à devoir faire face, dans nos CPAS wallons, à une forte hausse des cas d'endettement, aux pénibles conséquences des pertes momentanées d'emploi, à l'inquiétante situation des étudiants-jobistes, sans oublier le traumatisme durable frappant nos aînés en maisons de repos et de soins* », résume lugubrement celui qui est aussi le Président du CPAS de Namur.

« *En matière d'endettement, nous estimons à 10 % l'augmentation du panier des « courses » sur les 6 mois écoulés* », commente Philippe NOEL. « *En énergie, les consommations générées notamment via les compteurs à budget - fort heureusement déconnectés en période de confinement - ont créé une dette, pour des personnes déjà fragilisées, qu'il va nous falloir solder* ». Et Etienne VERDIN, président du CPAS de Waterloo et également Vice-Président de la Fédération des CPAS, d'enchaîner : « *quant aux étudiants jobistes, ils et elles sont nombreux à ne pouvoir vivre sans ce précieux revenu d'appoint. Cet indispensable viatique a été et est toujours partiellement mis à mal. Avec la rentrée scolaire, les loyers des kots tombent chaque mois, si bien que de nombreux jeunes pourraient se retrouver dans une situation délicate au moment précis où ils doivent mettre toute leur énergie dans les études* ».

Philippe NOEL : « *nous redoutons aussi fortement les conséquences des pertes momentanées d'emploi, surtout pour les revenus modestes. Les formes de chômage temporaire, les pertes enregistrées par les indépendants et petits commerçants, les arrêts de contrats intérimaires... ont et vont encore engendrer des difficultés financières pour les ménages concernés. Malgré les mécanismes de soutien fédéral et régional, nous anticipons un grand nombre de demandes d'aides complémentaires aux allocations octroyées. Ce « nouveau public » de petits commerçants et d'indépendants commence à frapper aux portes de nos CPAS, surtout dans les zones urbaines* ».

Et que dire de nos maisons de repos (et de soins) ? Touchés de plein fouet par le Covid, les résidents, les familles et tout le personnel y ont vécu un profond traumatisme qu'il est nécessaire d'accompagner par un soutien psychologique adéquat.

Etienne VERDIN : « *ces besoins neufs viennent s'ajouter à ceux déjà identifiés de longue date : difficultés financières et surcharge de travail dans les CPAS. Notre Fédération avait déjà tiré la sonnette d'alarme il y a quelques mois, on s'en souvient, en annonçant une « faillite virtuelle » des CPAS, principalement dans les grandes villes. La situation risque encore de s'aggraver, il est hors de question d'envisager une baisse quantitative ou qualitative des services aux personnes les plus démunies* ».

Certes, le Gouvernement a pris des mesures significatives de soutien au secteur. « *Toutefois, la sous-occupation en maisons de repos persiste, et elles demeurent financièrement déforcées. En secteur public, la baisse de taux d'occupation a atteint en moyenne 4,3 %. Seulement 90% des lits sont occupés, et jusqu'à 75% par endroits. Nous réclamons la confiance envers les maisons de repos, traduite par des moyens comparables à ceux de 2019 pour affronter un éventuel rebond ou deuxième vague* ». Concrètement, la Fédération des CPAS demande la poursuite

des mesures d'immunisation au 4^{ème} trimestre 2020, ainsi qu'une compensation de la perte du prix de journée, le maintien de l'emploi et la non-distribution de dividendes.

Un appel à un solide soutien régional, communautaire et surtout fédéral

En conclusion, Luc VANDORMAEL, le Président de la Fédération des CPAS lance un appel pressant aux autres niveaux de pouvoir, qu'ils soient déjà installés ou toujours en voie de négociation : « *Seuls, malgré leurs efforts titanesques au quotidien, nos CPAS ne pourront faire face aux multiples défis (nouveaux ou accrus) apparus dans le sillage de la crise sanitaire Covid. Ils doivent pouvoir s'appuyer sur des politiques soutenant à l'égard des publics fragilisés, à tous les échelons institutionnels. Cet appui devra se concrétiser au travers des Plans de lutte et/ou de sortie de la pauvreté actuellement en réflexion au niveau fédéral, wallon et de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mais également à l'égard des structures CPAS en tant que telles* ». [\[1\]](#)

Les CPAS attendent du Fédéral en particulier une réponse structurelle aux demandes souvent répétées, que les mesures exceptionnelles Covid ne doivent en aucun cas « écraser » ou occulter :

- L'augmentation graduelle du niveau de remboursement du Revenu d'intégration (RI) à 90% (actuellement 55%, et 70% dans les grandes villes) ;
- Le relèvement des allocations sociales et des salaires minimaux ;
- La suppression du statut de cohabitant ;
- Le maintien de l'autonomie juridique de l'institution ;
- La compensation financière systématique et intégrale lors des transferts de charges vers les pouvoirs locaux.

Contact : Michel L'Hoost, Conseiller Presse & Communication (0496/50 99 45 – mlh@uvcw.be)

[\[1\]](#) Nous renvoyons au dossier de presse pour le détail des mesures régionales, communautaires et fédérales évoquées ici sommairement.